



Litige avec un bijoutier. ticket perdu.

Par **orthomarie**, le **01/06/2010** à **14:35**

Bonjour,rnrnUne de mes connaissances, diagnostiquée Alzheimer, a porté récemment un de ses bijou chez un bijoutier afin de le faire réparer. Elle me dit ne jamais avoir eu de reçu pour ce dépôt (peut-être l'a-t-elle perdu ?)rnQuoi qu'il en soit, ce bijoutier refuse désormais de lui rendre son bijou. Elle peut pourtant le décrire précisément, et dire pourquoi il avait été déposé.rnQuel recours peut-elle avoir sachant que ce bijou a une grande valeur sentimentale pour elle mais également une certaine valeur financière...rnrnIntéressant comme moyen de finir les fins de mois pour ce bijoutier...rnrnMerci de l'attention que vous porterez à ma demande et de l'aide que vous pourrez apporter à cette personne.